

# BELFORT : JEAN ROSSELOT, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAB, DÉFEND L'IDÉE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

ER -08/09/2016



Vice-président de l'Agglo, Jean Rosselot est aussi un ancien maître de conférences en droit public.

Photo ER

**- Après la création du Pôle métropolitain du Nord Franche-Comté, nous avons fait un sondage sur notre site internet : 79 % des internautes pensent que c'est « encore un truc qui ne sert à rien ». Vous en dites quoi ?**

- Il faut laisser un peu de temps au pôle métropolitain, mais on doit comprendre que c'est le dernier état d'une longue évolution. Les syndicats de communes étaient déjà dans la loi de 1884. À l'époque, la grande affaire était l'eau courante, et donc la construction de châteaux d'eau. Il y a eu ensuite les districts, les communautés de communes et voici les pôles métropolitains qui introduisent deux principes totalement nouveaux. 1. Il n'est pas nécessaire de se toucher pour s'assembler. Les pôles métropolitains peuvent présenter des discontinuités et réunir des entités éloignées les unes des autres. 2. On se réunit pour concevoir des choses ensemble mais pas pour les administrer en commun. Les pôles métropolitains n'ont pas de services dédiés.

**- Pourquoi avoir introduit ces évolutions ?**

- Le monde est désormais composé d'archipels, on le voit avec Shanghaï par exemple, qui a sa propre autonomie, sa propre puissance par rapport à la Chine. La France est très en retard de ce point de vue. L'idée du pôle métropolitain

est de faire jouer le lien fédéral là où la densité de population manque. On s'allie, même si on ne se touche pas, pour faire le poids, ensemble, dans ce qu'est devenu le monde moderne.

**- Vous pensez que le pôle métropolitain Franche-Comté est assez gros ?**

- C'est une excellente chose. Cela va permettre d'avancer sur les questions domestiques, y compris dans nos relations transfrontalières. Je pense toutefois qu'il faudrait un second pôle, d'un niveau supérieur, qui réunirait les sept grandes villes entre Mulhouse et Châlons. Cela représente 2 millions de personnes. Cette fédération d'agglomérations permettrait, à côté d'un pôle métropolitain à usage local, d'avoir un périmètre pour nos rapports avec l'Europe. C'est là que devraient se positionner le tourisme, l'enseignement supérieur, l'innovation technologique. Ce serait véritablement la colonne vertébrale de la grande région Bourgogne Franche-Comté qui se met en place.

Propos recueillis par Philippe PIOT